

Philippe Tribaudeau  
Mairie d'Entrepierres  
La Girale  
04200 Entrepierres

Madame la Préfète  
8, avenue du Dr Romieu  
04000 Digne-les-bains

Contact :

Birgy Laure  
25 rue du Glissoir  
04200 Sisteron  
Tél : 04.92.31.10.97  
Email : [laure.birgy@gmail.com](mailto:laure.birgy@gmail.com)

A Entrepierres, le 8/07/2021

Objet : demande de modification du projet d'antenne du Grauzou (commune d'Entrepierres)

Madame la Préfète,

Je suis électrohypersensible (EHS) depuis 2008 et vis avec ma famille en habitat mobile sur la commune d'Entrepierres au lieu-dit du « pont de la Reine-Jeanne » depuis avril 2015. Je suis en retraite pour invalidité de l'Education Nationale à cause de mon EHS et reconnu adulte handicapé (MDPH) pour cette même pathologie.

Par la présente, je m'adresse de nouveau à vos services suite au projet d'implantation d'une nouvelle antenne (Free) sur la commune d'Entrepierres sur le site du Grauzou. Je ne suis pas contre l'implantation mais seulement contre le fait que celle-ci ait un impact sur ma santé mettant ainsi ma vie en danger. En effet, l'éradication des dernières « zones blanches » comme priorité nationale sans avoir préalablement trouvé de solutions d'hébergements pérennes pour les personnes EHS, va inéluctablement générer des situations tragiques. Il s'agit là d'une urgence sanitaire.

Le 18 juin, lors d'une réunion avec Madame Charlène Champion et Monsieur Laurent Paternot (opérateur Free), Monsieur Alain Magaud (adjoint au Maire) et moi-même, nous avons étudié la possibilité de couvrir au mieux l'ensemble des habitats tout en préservant mon lieu de vie. La solution trouvée : les antennes n°1 et 2 ne doivent pas porter sur la barre rocheuse, dite de « La Tour » à cause des risques de réflexions des champs-électromagnétiques sur mon lieu de refuge. Il faudrait donc différer la mise en place de l'antenne n°1 (azimut 70°) mais aussi recalculer l'azimut de l'antenne n°2 (azimut 170°).

Le mercredi 30 juin, lors d'une réunion de travail en mairie, Madame la Maire ne s'est pas exprimée contre cette modification mais ne souhaite pas en prendre la responsabilité. Par conséquent, en dernier recours, je sollicite votre intervention pour que cette modification soit réalisée tout en déchargeant Madame Florence Cheilan de toute responsabilité.

Aussi, sachez que je fais partie de l'association « Zones Blanches » présidée par la Députée européenne Michèle Rivasi. Cette association œuvre à la création d'un lieu d'hébergement d'urgence pour personnes EHS sur le site isolé d'une ancienne chartreuse (propriété de la CAF des Bouches-du-Rhône) dans les Hautes-Alpes. Ce projet est mené en partenariat avec le bailleur social SOLIHA-Provence. Après la signature d'un compromis de vente à l'été 2020, une étude de faisabilité (financée à hauteur de 250 000 euros par le Conseil Départemental du 05) est en cours. A moyen terme, ce projet représente la seule chance de sortir de ma situation de grande précarité.

En espérant votre aide, veuillez recevoir, Madame la Préfète, mes sincères salutations,

Philippe Tribaudeau